

Image not found or type unknown



Biens mobiliers après séparation

Par **emmanuelleha**, le **27/01/2008** à **08:40**

Je vivais l'an dernier avec un homme en union libre. rnrnNous nous sommes séparés. Une grande partie du mobilier et de l'électro ménager était à moi (achat personnel). D'autre part, je lui avais prêté de l'argent (5000euros) et avais participé à l'achat d'une automobile d'occasion.rnComme il rencontrait des difficultés financières, j'ai proposé qu'il garde tout cela "en attendant". C'était en avril dernier.rnIl ne m'adresse plus du tout la parole et je crains d'essuyer un refus si je lui demande aujourd'hui mes biens.rnrn[s]Quels sont les recours possibles ???rnQuels conseils me donner ?rnComment lui présenter ma demande avec un appui légal ?[/s]rnrnMerci beaucoup de m'aider rnrnEmmanuelle